

Au national

Chargé de communication
Tél: 01 45 88 37 00 – 06 70 46 73 58
Fax: 01 45 88 96 87
communication@genepi.fr

**Nous
CONTACTER**

GENEPI
12 rue Charles Fourier
75013 Paris
Tel: 01 45 88 37 00
06 86 43 10 41
Fax: 01 45 88 96 87
www.genepi.fr

Délégations régionales

Délégation régionale Nord
Tél: 06 87 62 46 77 – 03 20 63 82 93
Fax: 03 20 63 66 43
nord@genepi.fr

Délégation régionale Atlantique
Tél: 06 82 75 29 59 – 05 56 91 37 05
Fax: 05 57 59 15 24
atlantique@genepi.fr

Délégation régionale Rhône-Alpes Auvergne
Tél : 06 12 26 47 18
Fax : 04 72 13 08 65
raa@genepi.fr

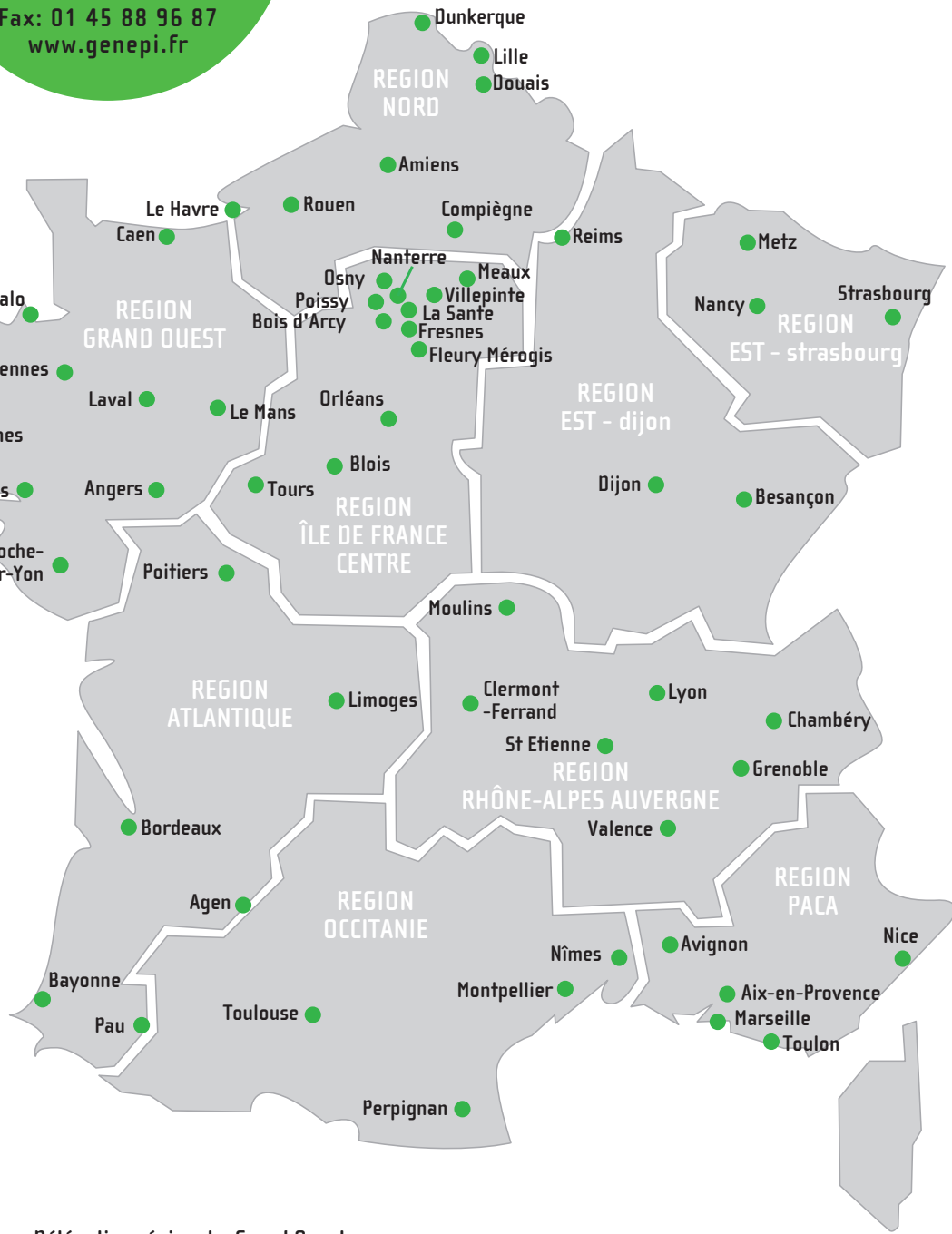
Délégation régionale PACA Corse
Tél : 06 21 60 24 63
paca@genepi.fr

**Délégation régionale Ile -de -France /
Centre**
Tél : 06 24 42 13 47
idfc@genepi.fr

Délégation régionale Est
Tel: 06 25 63 73 44
est@genepi.fr

Délégation régionale Grand Ouest
Tel: 02 99 26 89 87 - 06 10 74 46 36
Fax: 02 99 26 89 87
go@genepi.fr

Délégation régionale Occitanie
Tél : 06 70 46 73 58
occitanie@genepi.fr



Puisque la prison reste encore aujourd'hui une
zone d'ombre pour la société,
nous nous efforcerons de la rendre visible.

Le GENEPI, une association « passe-muraille »

Il est à quelques centaines de mètres d'ici des « étudiants » un peu particuliers dont vous n'entendez pas souvent parler pour la bonne raison qu'ils sont en prison.

Il est aussi des étudiants, pas beaucoup plus loin, pas beaucoup plus connus et sans doute pas beaucoup moins particuliers, qui ont décidé de les rencontrer. Mais de quoi s'agit-il ? D'une association d'abord : le GENEPI (Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées). De deux actions surtout : l'enseignement en milieu carcéral et la sensibilisation du public aux problématiques carcérales.

La RÉINSERTION sociale des personnes incarcérées

Le GENEPI est une association de loi 1901 à but non lucratif, sans affiliation politique ni religieuse. Son objet est de « *collaborer à l'effort public en faveur de la réinsertion sociale des personnes incarcérées par le développement de contacts entre les étudiants de l'enseignement supérieur et le monde pénitentiaire* » [art. 3 des Statuts].

A ce titre le GENEPI met en place des interventions en milieu carcéral et des actions « d'Information et de Sensibilisation du Public » (ISP).

C'est parce que nous considérons qu'il y a un « après » la prison, que nous organisons en milieu scolaire et à l'extérieur des événements pour préparer la société à accueillir des sortants de prison. Ces événements sont de différentes natures : distribution de questionnaires, ciné-débat, conférences, expositions...

Durant l'année 2004-2005 en milieu scolaire sur tout le territoire, 202 interventions ont eu lieu soit 365 heures effectuées et 6466 élèves concernés.

Au niveau du grand public 180 manifestations ont été réalisées dans 43 villes.

Des INTERVENTIONS de qualité

De nombreux professionnels interviennent en détention, le GENEPI par sa composition d'étudiants jeunes et bénévoles, ne peut se substituer à eux. Pour autant les actions menées par le GENEPI sont des actions de qualité. La formation des membres est une préoccupation constante pour notre association. Les formations, au nombre de cinq, répondent à différents besoins. Régionales ou nationales, elles permettent l'échange entre les membres de l'association et des professionnels. Toutes les thématiques liées au milieu carcéral sont ainsi abordées : illettrisme, réglementation et sécurité, pédagogie (interventions auprès d'un public adulte), droit et justice... Ces formations permettent la cohésion de nos actions tout en mettant en valeur la diversité de celles-ci.

Une MISSION originale

Une intervention avec le GENEPI, c'est avant tout une rencontre. Une rencontre entre deux univers...

Mais qui sont ces bénévoles ?

Les intervenants du GENEPI sont jeunes. Ils sont étudiants, porteurs d'autres expériences. Ils viennent bénévoles, indépendants, désintéressés ; ils sont créateurs de liens.

Cette rencontre est rendue possible par l'existence d'un projet commun entre la personne détenue et l'étudiant. Ce peut être l'apprentissage d'une langue, le rappel de connaissances d'une matière oubliée, la découverte d'une activité nouvelle... La diversité des compétences des étudiants permet ainsi de répondre à des demandes diverses. On peut noter alors trois domaines ou types d'interventions :

- Le soutien scolaire en individuel ou en collectif, dans le cadre de la préparation à un examen ou simplement d'un approfondissement.
- Les ateliers socio-culturels, revues de presse, réalisation d'un journal au sein de la détention, jeux de société, cinéma...
- Les activités se rapprochant de la formation professionnelle (code de la route, secourisme...).

Ces activités complètent les dispositifs déjà existants en milieu carcéral ; elles se déroulent aussi bien en maison d'arrêt qu'en établissement pour peine ou foyer PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), auprès des prévenus comme des condamnés, des adultes hommes et femmes, comme auprès des mineurs.

DÉJÀ 30, ans

Il y a 30 ans les premiers étudiants des grandes écoles de la région parisienne foulaient le sol des établissements pénitentiaires. Ils y venaient apporter leur savoir et leur personne.

Le début des années 1970 est marqué par de violentes émeutes au sein d'établissements pénitentiaires. Les pouvoirs publics décident alors d'ouvrir les portes des prisons à des intervenants extérieurs. A l'initiative de Monsieur Lionel Stoléru alors conseiller technique à la présidence de la République, le Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées voit le jour le 26 mai 1976.

Depuis ce jour ce sont chaque année plusieurs centaines d'étudiants de toute la France et de tous types de filières qui s'engagent pour la réinsertion sociale des personnes incarcérées.

Le GENEPI, c'est...

1000 bénévoles qui interviennent dans 70 établissements pénitentiaires sur tout le territoire français.

51 groupes locaux coordonnés par 115 responsables de groupes.

8 délégations régionales coordonnées chacune par un délégué régional.

1 représentant chargé de la communication.	3 salariés de l'association : chargé de formation, chargé de publication et chargé de comptabilité.
1 bureau national composé d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire national.	1 coordinateur des projets 30 ans.

1 Conseil d'Administration composé des membres du bureau national, du représentant chargé de la communication, des délégués régionaux et d'un bénévole de chaque région.

RÉFLÉCHIR sur le milieu carcéral

Conscients de la complexité du monde carcéral, le GENEPI accorde une part importante à la réflexion. Des temps lui sont consacrés notamment par le biais des formations. Ainsi les Assises nationales du GENEPI (au mois d'Avril) sont organisées par un groupe élu. Elles proposent des thèmes de réflexion liés au milieu carcéral. Dans cette même optique le GENEPI participe à différents collectifs associatifs sur les questions prison/justice. Ce sont ces moments d'échange qui permettent à notre association d'élargir son champ de connaissance du milieu carcéral.

Nos partenaires

Le ministère de la Justice
Le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Le ministère de la Jeunesse et des Sports
Le ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité
La Délégation interministérielle à la Ville
Le Fond Social Européen
Le Fond d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre la Discrimination
Le CNOUS, Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires

Nos membres d'honneurs

Mr Robert Badinter, sénateur des Hauts-de-Seine, ancien Garde des Sceaux
Mr Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat
Mr Pierre V Tournier, Directeur de recherche au CNRS
Mr Joel Gard , Directeur du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Calvados

RENDEZ-VOUS à ne pas manquer...

Les Journées Nationales Prison
du 21 au 27 novembre 2005
Des manifestations partout en France autour de la prison.

Les WERF : Week-End Régional de Formation
en février - mars 2006
Ouverts au public, ils abordent les problématiques prison-justice.

Le printemps des prisons
en mars 2006
Pour fêter les 30 ans, des événements dans tous les groupes locaux .

Les assises européennes
les 1^{er} et 2 avril 2006
Réflexion sur les règles pénitentiaires européennes.